

**Procès-Verbal de l'Assemblée Générale de la AARPI Actio Avocats en vue du changement
d'adresse de son siège social**

AARPI Actio Avocats

Association d'Avocats à Responsabilité Professionnelle Individuelle

Siège social : 15, rue Pétrarque 75116 Paris

N° Siret : 80259075200019

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 26 janvier,

Les associés de la AARPI Actio Avocats se sont réunis en assemblée générale au siège social de la AARPI sur convocation faite par le gérant, effectuée conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée Générale a été convoquée à la demande unanime des associés le 11 janvier 2024.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les associés présents.

Sont présents :

- Maître Weena LAIGLE, associée
- Maître Mathieu INFANTE, gérant et associé,
- Maître Elodie DARRICAU, associée.

Monsieur Mathieu INFANTE préside la séance en qualité de gérant associé au jour de l'assemblée.

Le Président constate que les associés sont tous présents et ont été dûment convoqués avec pour ordre du jour le changement d'adresse du siège social du cabinet Actio Avocats qui sera situé au 156 avenue de Versailles 75016 Paris, à effet du 1er février 2024.

Le Président déclare que tous les documents prévus par la réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation et qu'une réunion entre associés s'est tenue le 11 janvier 2024 afin d'échanger sur ce changement d'adresse du siège social du cabinet.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

L'assemblée étant régulièrement constituée conformément aux dispositions statutaires, elle peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour à savoir :

« Changement d'adresse du siège social du cabinet Actio Avocats de l'adresse 15 rue Pétrarque 75116 Paris à l'adresse 156 avenue de Versailles 75016 Paris, à effet du 1^{er} février 2024 ».

Il est rappelé que chaque associé dispose d'une voix.

Le Président met aux voix la résolution inscrite à l'ordre du jour.

Les associés approuvent à l'unanimité le changement d'adresse du siège social de la AARPI Actio Avocats de l'adresse 15 rue Pétrarque 75116 Paris à l'adresse 156 avenue de Versailles 75016 Paris, à effet du 1^{er} février 2024.

Cette résolution mise aux voix est approuvée à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont conférés avec faculté d'agir ensemble ou séparément :

- Maître Weena LAIGLE, associée
- Maître Mathieu INFANTE, gérant et associé,
- Maître Elodie DARRICAU, associée.

Et avec faculté de déléguer,

Aux fins de conclure et de signer, au nom de la AARPI, tout ce qui sera utile et nécessaire à la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Maître Mathieu INFANTE déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et à l'unanimité des associés.

Cette modification est soumise pour approbation au Conseil de l'Ordre de Paris.

Fait à Paris,

Le 26 janvier 2024,

Maître Weena LAIGLE

Maître Mathieu INFANTE

Maître Elodie DARRICAU